

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LNR DU 23 MARS 2021

VALIDATION DES CANDIDATURES

PARIS, LE 20 FEVRIER 2021

Afin de renouveler les membres de l'Assemblée Générale et du Comité Directeur de la Ligue Nationale de Rugby (LNR), une Assemblée Générale électorale sera convoquée le 23 mars 2021.

La date limite de dépôt des candidatures au Comité Directeur de la LNR ainsi qu'à la Présidence de la LNR était fixée au vendredi 19 février 2021.

La Commission Electorale réunie ce jour à valider les candidatures suivantes :

COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIEES (4 postes à pourvoir) élues par les clubs à l'Assemblée Générale puis à l'Assemblée Générale au Comité Directeur

- René BOUSCATEL
- Marc CHEREQUE
- Fabien GILOT
- Paul GOZE
- Didier GUILLAUME
- Arnaud LEPINOIS
- Thierry PEREZ
- François PESENTI
- Thomas SAVARE
- Lucien SIMON
- Alain TINGAUD

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES CLUBS DE TOP 14 (6 postes à pourvoir) au Comité Directeur

- Jessica CASANOVA, Montpellier Rugby Club
- Jean-François FONTENEAU, SU Agen Lot-et-Garonne
- Didier LACROIX, Stade Toulousain Rugby
- Bernard LEMAITRE, Rugby Club Toulonnais
- Thomas LOMBARD, Stade Français Paris
- Vincent MERLING, Stade Rochelais
- Bernard PONTNEAU, Section Paloise Béarn Pyrénées
- Pierre-Yves REVOL, Castres Olympique
- Yann ROUBERT, LOU Rugby
- Patrick SERRIERE, Racing 92

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES CLUBS DE PRO D2 (4 postes à pourvoir) au Comité Directeur

- Jean-Baptiste ALDIGE, Biarritz Olympique Pays Basque
- Laurent BEAUGIRAUD, Valence Romans Drôme Rugby
- Frédéric CALAMEL, US Carcassonnaise
- Jean-Robert CAZEAUX, Stade Montois Rugby
- François COVILLE, Rugby Club Vannes
- Régis DUMANGE, USON Nevers Rugby
- Thierry EMIN, Oyonnax Rugby
- Christian MILLETTE, Stade Aurillacois Cantal Auvergne
- François RIVIERE, USAP

Parmi les candidats aux collèges susvisés, les candidats suivants se sont également déclarés candidats à la présidence de la LNR :

CANDIDATURES A LA PRESIDENCE DE LA LNR

- René BOUSCATEL, collège des personnalités qualifiées
- Vincent MERLING, collège des représentants des clubs de TOP 14
- Alain TINGAUD, collège des personnalités qualifiées

Les autres membres du Comité Directeur nouvellement constitué seront les membres désignés par les institutions qu'ils représentent :

- Représentants du Comité Directeur de la FFR : Serge SIMON, Patrick BUISSON et Alexandre MARTINEZ
- Personnalité qualifiée désignée par la FFR (sous réserve de la ratification de sa candidature par l'Assemblée Générale) : Roland LABARTHE
- Représentant de la Direction Technique Nationale de l'Arbitrage : Franck MACIELLO
- Représentants des entraîneurs (Tech XV) : Didier NOURAUULT
- Représentant des joueurs (Provale) : Robins TCHALE-WATCHOU
- Représentants des employeurs (UCPR) : Alain CARRE
- Le Représentant des médecins des clubs professionnels sera désigné par la Commission médicale plénière qui se réunit le mercredi 24 février 2021

L'ensemble de ces personnes (sous réserve du représentant de l'UCPR qui y participe en qualité de représentant de son club) auxquelles s'ajoute une personnalité qualifiée désignée par la FFR (Jean-Simon SAVELLI), siègeront également à l'Assemblée Générale.

Pour rappel :

L'Assemblée Générale de la LNR est composée de 44 membres :

- Le Président de la LNR
- Le représentant de chaque club de TOP 14 et de PRO D2
- 4 personnalités qualifiées élues par les clubs membres de la LNR puis par l'Assemblée Générale
- 3 représentants de la FFR
- 2 personnalités qualifiées désignées par la FFR
- 1 représentant des médecins de clubs professionnels
- 1 représentant des joueurs professionnels
- 1 représentant des entraîneurs des clubs professionnels
- 1 représentant de la Direction Technique Nationale de l'Arbitrage

Le Comité Directeur LNR est composé de 24 membres avec voix délibérative :

- le Président
- 6 représentants des clubs de TOP 14 élus par l'Assemblée Générale
- 4 représentants des clubs de PRO D2 élus par l'Assemblée Générale
- les 4 personnalités qualifiées siégeant à l'Assemblée Générale y ayant été élues par les clubs. Elles sont ensuite élues par l'Assemblée Générale pour siéger au Comité Directeur
- l'une des 2 personnalités qualifiées désignée par la FFR comme membre de l'Assemblée Générale. Elle est élue par l'Assemblée Générale sur proposition de la FFR
- les 3 représentants de la FFR siégeant à l'Assemblée Générale de la LNR
- le représentant des joueurs siégeant à l'Assemblée Générale
- le représentant des entraîneurs siégeant à l'Assemblée Générale
- un représentant du syndicat des clubs
- le représentant des médecins siégeant à l'Assemblée Générale
- le représentant des arbitres siégeant à l'Assemblée Générale.

La LNR communiquera avant le déroulement de l'Assemblée Générale du 23 mars une présentation du déroulement des différentes étapes des opérations de vote prévues pour constituer l'Assemblée Générale, le Comité Directeur et le Président.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr- 01 55 07 87 51